



Procès-verbal du Bureau Directeur 17 octobre 2022 (visioconférence)

Présents : AURAMBOUT Stéphanie, CORDURI-DAVIET Valérie, COURTOIS Eric, GALLET Bernard, KERNEIS Hervé, HARENT Eliane, MOREL Carine, PEAN Patrick, RIPERT Alain

Participant : CADEI Franck

Excusés : COLOMBANI Frédéric, Christine RENAUD

Invité : Daniel SENECLOZE

La réunion est ouverte à 19h15 sous la présidence d'Alain Ripert

Préambule

Pour faire suite à la démission de Françoise Stoffer, des contacts ont été pris avec plusieurs personnes, sans aboutir, dont Daniel Sénécloze invité aujourd'hui, en tant que conseiller. Ce dernier présente son parcours notamment au sein du club de Bourg de Péage, et, à ce jour, nous accompagne sur le plan financier.

Service Financier

Un point a été fait le 11 octobre 2022 à Montbonnot avec Alain RIPERT, Daniel SENECLOZE, Frédéric COLOMBANI et Eliane HARENT. Une analyse des différents travaux et options a été faite, après échanges avec Isabelle CHASSON et Isabelle PIOS.

Daniel SENECLOZE et Frédéric COLOMBANI se disent rassurés de la présentation faite par le service comptabilité, de la précision et de la qualité des éléments affichés. Ils valident les outils utilisés et la manière de les présenter.

Les points suivants ont été arrêtés :

- Ouverture d'un poste de comptable afin de remplacer Isabelle PIOS (départ à la retraite fin du 1^{er} trimestre 2023), et ce au plus tôt. Des entretiens sont déjà en cours.
- Regroupement de toute la partie facturation, tous secteurs confondus, sur Montbonnot (à l'exception de la discipline)
- Construction des budgets 2023, avec mise en collaboration d'Isabelle CHASSON, du responsable de service / commission et du salarié en charge de ce secteur. **Ce travail devra être effectué en présentiel**, notamment, sur les volets les plus importants (arbitrage, ITFE, PPF, Service aux Clubs) et sur un document de base accessible et lisible par tous. Une consolidation sera faite par le service financier.
→ dead-line : mi-janvier 2023, tout doit être finalisé

- Tous les mois, le service financier transmettra à chaque responsable un tableau de bord : réalisé / prévisionnel : 3^{ème} semaine du mois, pour le point du mois M-1. Ces tableaux de bord étaient précédemment envoyés via les travaux de Rachel, mais n'ont pas été poursuivis. Ces documents sont produits mais non communiqués
- Le tableau de bord général et synthétique sera envoyé au président, au secrétaire général et au trésorier/trésorier adjoint

Une question : sera-t-il possible d'avoir un accès en consultation par chaque responsable de service / commission afin d'avoir une situation à date.

⇒ A étudier

Ressources Humaines

Avec l'arrêt maladie de Delphine BOSCAGLI, il est difficile d'avancer sur certains points : une étude est en cours afin de s'appuyer sur un service extérieur, notamment sur la partie sociale.

Le suivi des salariés est complexe tant la diversité des missions est importante : les élus se retrouvent parfois mis devant des faits accomplis, comme indiqué lors du dernier CA. Un suivi des temps réalisés / effectués sera fait tous les trois mois et envoyé à chaque élu responsable afin d'apporter les régulations nécessaires.

La ligue, à ce jour, dispose d'environ 145 personnes externes, sous toutes ses formes (MAD, PS38, auto-entreprises...). Il est important que tout soit regroupé afin d'assurer un meilleur suivi de la facturation.

Une étude est en cours concernant le changement de la durée du contrat de Lucia Fernando (alternance ITFE), afin de peut-être passer sur 2 ans au lieu d'un an, sans aide, à priori sur la seconde année. La question est de savoir si l'apport d'une ressource sous cette forme est intéressant. La réponse étant oui, il est important de pouvoir refaire un point en décembre avec son école afin de voir les options dont nous disposerions.

MAD fédérales : nous sommes toujours en stand-by ; le fonctionnement de la FFHB manque de professionnalisme et pénalise tout le monde ; certains sont déjà partis sans les sollicitations. Ce point est en cours de régulation.

Concernant le poste d'Alexis ESTELLA : celui-ci semble en difficulté et Alexis nécessite un accompagnement très pointu. Des procédures ont été mises en place afin de gérer au mieux cette prise de poste.

Autres points

- La certification QUALIOPi aura lieu sur la fin de l'année ; l'audit pourra commencer en janvier 2023.
- Accueil du CD 63 au sein de l'établissement de Clermont-Ferrand : un bail doit être mis en place pour une sous-location des locaux avec provision des charges (électricité, informatique, ...) et au prorata de la superficie utilisée. Le CD63 nous confirme qu'une assurance responsabilité civile a été souscrite. Le bail doit être finalisé pour fin octobre.
- Le Conseil Régional va revoir sa politique de subvention en opérant des réorientations.
- Véhicules :
 - Une étude est en cours concernant le minibus de Clermont-Ferrand

- Des contacts sont en cours afin de prendre une option, concernant la Focus prêtée par Ford
- Valérie Corduri-Daviet a intégré la commission nationale des Statuts et de la Réglementation. L'article 20.1 du règlement intérieur de la Fédération ne limite pas le nombre de mandats pour les présidents de comités.
- Cependant, le président de la commission nationale a souhaité un accord de principe de la part du bureau directeur de la ligue pour l'intégration de Valérie dans la commission nationale :
 - ➔ toutes les personnes présentes valident cette prise de poste

Calendrier

Un nouveau calendrier institutionnel est proposé, avec notamment les points suivants :

- COPIL CTI le 19 novembre au lieu du 26 novembre 2022
- AG ligue le 3 juin 2023 au lieu du 10 juin 2023

Comité de l'Allier

Une Assemblée Générale aura lieu samedi 22 octobre 2022 avec des élections mises en place selon les règles nécessaires. Un appel aux bénévoles et aux licencié(e)s du département a été fait. Des réunions ont été mises en place : un club n'a pas répondu à l'appel.

Alain RIPERT, Valérie CORDURI-DAVIET, Stéphanie AURAMBOUT et Patrick SINGLA seront présents lors de cette Assemblée Générale.

CSE

Au cours du BD, un courriel est arrivé indiquant le retrait de M. Mani de ses fonctions d'élu (représentant du personnel titulaire au CSE et délégué syndical). Contact sera pris avec différents interlocuteurs juridiques afin de voir quelles positions adopter. A noter que nous sommes en période de NAO, volet 2 (l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, portant notamment sur les mesures visant à supprimer les écarts de rémunération et la qualité de vie et des conditions de travail).

Le BD prend note des informations reçues par courriel, à savoir l'information suivante :

« Je vous informe donc de manière éminemment réfléchie et responsable, bien que mes mandats ne soient pas suspendus, cesser à compter du 18 octobre 2022, l'exécution de mon mandat de représentant du personnel titulaire au CSE ainsi que celui de délégué syndical »

La réunion est levée à 21h15

Compte-rendu validé électroniquement :

- 1 abstention
- 7 pour

Eliane HARENT, Secrétaire Générale

Alain RIPERT, Président

